Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221208-2022_100-DE

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2022

Délibération n° 2022/100

OBJET :		
Dissolution de la Caisse des Ecoles de Graulhet		
Date de convocation : **01 décembre 2022**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **24**	Votants : **30**	Date d'affichage ou notification : **15 décembre 2022**

L'an **2022, le 08 décembre** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 24
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - M. BARTHES Philippe - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - Mme DA COSTA Céu - M. BLESS Mathieu - Mme FITA Claire - M. CALMETTES Patrick - M. TERRASSIE Vincent - Mme MALAURE Françoise - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 6
M. GRAU Jean-Michel (pouvoir BARTHES Philippe) - M. BATAOUI Kamel (pouvoir BOUTIN Mireille) - Mme OISEAU Christelle (pouvoir SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule) - Mme AMALIK Hanane (pouvoir MEHDI Saïd) - Mme BORDES Mélanie (pouvoir Mme TRUQUET Marie-Thérèse) - M. SCUGLIA Domenico (pouvoir ORTEGA Fernand).

Absents sans pouvoir : 3
Mme ENNAJJARI Malika - Mme BUNEL Sylvie - M. ANDRIEU René.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ SANS ABSTENTION

M. MEHDI Saïd a été élu secrétaire.

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221208-2022_100-DE

Vu l'article L.212 – 10 du code de l'éducation,

Vu la circulaire interministérielle du 14 février 2002 relative à la dissolution des caisses des écoles,

Vu la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel qui a modifié l'article L.212-10 du code de l'éducation,

Considérant qu'aucune opération de dépenses et de recettes de la Caisse des Ecoles de Graulhet, n'a été effectuée depuis le 1er janvier 2017,

Considérant que le dernier acte réalisé par la Caisse des Ecoles de Graulhet est le vote du compte administratif 2016, que l'excédent d'investissement s'élève à 171,93€, et que le déficit de fonctionnement s'élève à 51,93€,

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- DE PROCEDER à la dissolution de la Caisse des Ecoles de Graulhet à la date de la présente délibération.

- D'ARRETER les comptes de la Caisse des Ecoles de Graulhet conformément au tableau des résultats et à la balance comptable fournis par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Gaillac, annexés à la présente délibération, compte de gestion de l'année 2021.

- DE PROCEDER à la répartition des actifs et des passifs dans le budget prévisionnel 2022 de la ville de Graulhet.

- D'AUTORISER le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221208-2022_100-DE

10560 - CDE DE GRAULHET -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	171,93				171,93
Fonctionnement	-51,93				-51,93
TOTAL I	120,00				120,00
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	120,00				120,00

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221208-2022_100-DE

10560 - CDE DE GRAULHET -

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2021

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA	26 911,50						26 911,50		26 911,50	
	Sous Total compte 1022	26 911,50						26 911,50		26 911,50	
	Sous Total compte 102	26 911,50						26 911,50		26 911,50	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	46 129,80						46 129,80		46 129,80	
	Sous Total compte 106	46 129,80						46 129,80		46 129,80	
	Sous Total compte 10	73 041,30						73 041,30		73 041,30	
119	Report à nouveau solde débiteur	51,93						51,93		51,93	
	Sous Total compte 11	51,93						51,93		51,93	
193	Autres neutralisat° et régularisat° d'op			72 869,37				72 869,37		72 869,37	
	Sous Total compte 19			72 869,37				72 869,37		72 869,37	
	Total classe 1	51,93	73 041,30	72 869,37				72 921,30	73 041,30	72 921,30	73 041,30
2181	Instal gales agenct amngts divers	29 950,54			29 950,54			29 950,54	29 950,54		0,00
2183	Mat bureau mat informatique	91 512,04			91 512,04			91 512,04	91 512,04		0,00

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221208-2022_100-DE

10560 - CDE DE GRAULHET -

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2021

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres immobilisations corporelles	42 180,50			42 180,50			42 180,50	42 180,50		0,00
	Sous Total compte 218	163 643,08			163 643,08			163 643,08	163 643,08		0,00
	Sous Total compte 21	163 643,08			163 643,08			163 643,08	163 643,08		0,00
28181	Instal gales agenct amngts divers		8 507,25	8 507,25				8 507,25	8 507,25		0,00
28183	Mat bureau inat informatique		43 043,48	43 043,48				43 043,48	43 043,48		0,00
28188	Amort autres immobilisations corporelles		39 222,98	39 222,98				39 222,98	39 222,98		0,00
	Sous Total compte 2818		90 773,71	90 773,71				90 773,71	90 773,71		0,00
	Sous Total compte 281		90 773,71	90 773,71				90 773,71	90 773,71		0,00
	Sous Total compte 28		90 773,71	90 773,71				90 773,71	90 773,71		0,00
	Total classe 2	163 643,08	90 773,71	90 773,71	163 643,08			254 416,79	254 416,79		0,00
4781	Frais de poursuites rattachés	120,00			120,00			120,00	120,00		0,00
	Sous Total compte 478	120,00			120,00			120,00	120,00		0,00
	Sous Total compte 47	120,00			120,00			120,00	120,00		0,00

Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221208-2022_100-DE

10560 - CDE DE GRAULHET -

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2021

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	120,00			120,00			120,00	120,00		0,00
515	Compte au trésor			120,00				120,00		120,00	
	Sous Total compte 51			120,00				120,00		120,00	
	Total classe 5			120,00				120,00		120,00	
	Total général	163 815,01	163 815,01	163 763,08	163 763,08			327 578,09	327 578,09	73 041,30	73 041,30